



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 06 février 2021

A cette Assemblée Générale étaient présents, représentés ou absents.

Le bureau :

Hervé Orry (Vice-président), Carole Anelli (Trésorière), Lucien Guenet [Secrétaire).

Membres :

Mmes Clément Christine, Didion Pierrette, Doisteau Michèle, Flaux Janine, Gasnier Firmine, Guenet Annick, Hocine Mariannick, Maire Chantal, Roquet Jeanine, Vileroy Isabelle.

Mrs Chaudron François, Clément Nicolas, Delouche Didier, Didion Robert, Doisteau Noël, Dutruel Roger, Lambomez Christophe, Maire Yves, Monget Thierry, Vileroy Olivier.

Participants :

Mme Blandin Christel, présidente d'Escale 21.

Représentés (pouvoirs) :

Mme Geser Marcelle, Maire Aude,

Mrs Canry Valentin, Geser Robert, Graff Christian, Hocine Ahmed, Maire Florian, Roquet Sylvain.

Absents :

Mmes Bilbot Sylvie, Jadin Annie, Orry Monique, Pilet Claude.

Mrs Bilbot Pascal, Poiret Philippe, Orry Daniel.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée à la salle du 2^{ème} étage d'Escale21 dans le respect des consignes sanitaires (registre, port du masque, gel hydro-alcoolique, nettoyage des tables et stylos, distances). Hervé, Vice-Président accueille et remercie les participants d'être venus malgré la crise sanitaire. Nous sommes 23 présents plus 8 pouvoirs, soit 31 membres sur 38 adhérents de 2020. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

Rapport moral :

Hervé dresse le bilan de l'année écoulée. Il en profite pour remercier tous les participants malgré les conditions sanitaires difficiles mais il paraît essentiel que notre association continue de vivre.

Les manifestations 2020 :

Les manifestations de 2020 ont toutes été annulées à part la fête des sapins. Nous pouvons dire que l'an dernier est pour nous une année quasi blanche. Reste à espérer que 2021 soit différente.

Les locaux :

La commune de Marcilly met toujours à disposition le local rue Jean Martin, le sous-sol d'Escale 21 et nous permet également de faire les réunions du comité dans la salle du monument. Nous l'en remercions.

Fonctionnement et communication :

En 2020, nous nous sommes réunis à quatre reprises : AG du 01 février, réunion de préparation de la foire le 6 mars suivi d'une entrevue le 13 mars pour prendre la décision de l'annuler. Une

réunion de bureau le 23 juillet au cours de laquelle nous avons acté la démission de Pascal Bilbot et annulé le vide-greniers. Nous nous sommes à nouveau réunis le 11 septembre pour fixer le calendrier des manifestations 2021 et annuler la bourse aux jouets. Cette réunion a été l'occasion de s'expliquer.

Le Comité d'Organisation de la Foire s'est réuni le 2 octobre pour préparer la foire 2021. Il a décidé de ne pas reconduire de campagne de flyers pour 2021, par contre ses membres ont rencontré nos annonceurs qui continuent à nous soutenir (le bilan de cette consultation a été envoyé à chacun).

Des comptes rendus de ces réunions ont été rédigés.

Les locations :

Exceptés les chapiteaux, nous louons notre matériel (vaisselle, tables, bancs, chaises, gaufrier, friteuse, etc.) aux particuliers et aux associations extérieures. Nous le mettons à disposition pour les membres du Comité ainsi que pour les associations locales.

Cette année du fait de la pandémie, notre matériel a été très peu loué.

C'est maintenant Noël qui est en charge des locations.

Rapport financier :

Hervé passe la parole à Carole, notre trésorière qui nous présente le bilan financier 2020. Il en profite pour la remercier pour la tenue rigoureuse de nos comptes vérifiés par notre commissaire en la personne de Noël.

Malgré l'année écoulée quasi blanche, nous enregistrons un déficit dû essentiellement à l'achat des verres (toujours en stock), de quelques fournitures et assurances. Ce dernier reste limité car compensé en partie par la vente des emplacements publicitaires des flyers (Foire). Heureusement, notre trésorerie reste positive. Carole nous présente le bilan financier 2020 en détails, on notera quand même 507,00€ de revenu des locations.

Hormis les verres, nous disposons d'un stock estimé à un peu plus de 1000€ essentiellement en vins.

Le rapport financier est mis à disposition de chacun et peut être consulté à tout moment sur simple demande auprès de notre trésorière (En annexe voir "Actif et Passif" de 2010 à 2020).

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité par tous les membres présents et représentés à l'assemblée générale.

Renouvellement des membres du bureau :

Cette année les postes de Vice-Président et Trésorier sont à renouveler.

A ce renouvellement s'ajoute celui de Président vacant depuis la démission de Pascal Bilbot en date du 21 juillet 2020.

Après appel à candidature se présente au poste de Président Christophe Lambolez, au poste de Vice-Président Olivier Vileroy et Carole Anelli accepte de proroger son mandat de trésorière.

Nous procédons à l'élection de ces trois candidats au :

- poste de Président : Christophe Lambolez, 27 Pour, 4 Contre, 0 Abstention,
- poste de Vice-Président : Olivier Vileroy, 30 Pour, 1 Contre, 0 Abstention,
- poste de Trésorière : Carole Anelli, 31 Pour, 0 Contre, 0 Abstention.

Le nouveau bureau se compose donc ainsi :

Président : Mr Christophe LAMBOLEZ

Vice-président : Mr Olivier VILEROY

Secrétaire : Mr Lucien GUENOT

Trésorière : Mme Carole ANELLI

Commissaire aux comptes : Mr Noël DOISTEAU

Rapport d'orientation :

Christophe nous dit ensuite dans quel état d'esprit il compte exercer son nouveau rôle. :

Il entend travailler dans le même état d'esprit, que celui qui lui a permis de venir se joindre à nous, il y a fait des connaissances et ces dernières mises en commun font la richesse et la vie de l'association. Il nous rappelle d'avoir toujours à l'esprit que notre association a été créée pour notre plaisir.

Il fait ensuite une parenthèse pour rappeler que le comité des fêtes de Marcilly-sur-Tille, a été créé par ses membres fondateurs sous le statut de loi 1901 dans le but d'organiser des festivités. Comme toute association loi 1901 celle-ci est dirigée et ne vit que par l'action de ses membres.

Nous ne sommes jamais assez nombreux et il souhaite que de nouveaux membres viennent grossir les rangs des adhérents.

Il remercie une fois encore Hervé, pour avoir assuré l'intérim en attendant cette assemblée générale et nous remercie tous de la confiance que nous lui accordons au travers de son élection en tant que président. Il tient également à nous féliciter pour notre participation à cette instance en cette période de crise sanitaire.

Au regard du bilan de l'année écoulée, nous nous sommes bien rendu compte que nos activités ne nous ont pas contraint à un travail colossal, Christophe fait néanmoins le souhait que cette année 2021, le Comité des Fêtes puisse retrouver toutes ses activités. Il dit avoir des projets mais qu'il est encore trop tôt pour les évoquer. Le nouveau bureau mis en place va prendre ses marques et y travailler.

La prochaine manifestation, notre foire aux vins et fromages est la plus importante en termes d'investissements humains et financiers mais aussi au niveau des recettes. Cette année encore elle risque d'avoir du mal à se tenir, mais la décision finale ne nous appartient pas complètement. Avant de clore cette assemblée générale, Christophe nous fait une première proposition concernant les cotisations 2021. En 2020, nous avons tous réglé notre cotisation d'adhésion, malheureusement avec la crise sanitaire, le Comité des Fêtes a vu ses activités réduites à néant, il nous propose que cette cotisation soit reportée pour l'année 2021 (A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle). Bien entendu, les nouveaux adhérents régleront leur cotisation au tarif normal.

Cette proposition est soumise au vote : 31 Pour, 0 Contre, 0 Abstention.

Nous sommes ensuite invités à récupérer nos cartes de membres 2021.

Conclusion :

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie à nouveau les participants et clôt l'assemblée générale à 16h15 qui ne sera pas suivie d'un moment festif comme nous y étions habitués les autres années, hélas ...

Prochaine réunion :

Préparation de la Foire aux vins et aux fromages
samedi 13 mars 2021 à 14 h 00
Salle d'Escale 21

Le Président
Christophe Lambolez



ACTIF ET PASSIF

	AU 01/01/2020	AU 31/12/2020
Numéraire :	15.86 €	143.96 €
Compte courant :	881.00 €	1 459.16 €
Livret bleu :	17 736.98 €	13 081.91 €
	18 633.84 €	14 685.03 €

Avoir au 01/01/2020 18 633.84 €

Avoir au 31/12/2020 14 685.03 €

Bénéfice : -3 948.81 €

(Stock disponible) :

Pour rappel :

Années	Bénéfices	Déficits
2010	1 482.09	
2011	2 065.44	
2012		1 710.48
2013	26.95	
2014	1 772.87	
2015	3 491.98	
2016		-1 178.47
2017		-1 462.12
2018	4 893.56	
2019	2 516.07	
2020		-3 948.81

Le commissaire aux comptes

Comptabilité contrôlée et approuvée

Noël DOISTEAU

Le : 01/02/2021

